



## Code de conduite Viva Salud

La santé est une préoccupation que nous partageons tous et toutes. C'est aussi un droit fondamental. Malheureusement, pour la plupart des gens dans le Sud, ce droit fondamental est menacé par la pauvreté, les inégalités, l'exploitation et la guerre.

Ce n'est que lorsque la politique et l'économie sont mises au service du peuple - et non au service des bénéficiaires des actionnaires - que le droit à la santé peut devenir réalité. Les individus, les communautés et les pays du Sud devraient pouvoir prendre leur destin en main.

La souveraineté est une condition nécessaire à des politiques justes et saines qui répondent aux besoins des populations. Des mouvements sociaux forts sont essentiels car ils représentent les voix des travailleur.euse.s, des agriculteur.rice.s et des marginalisé.e.s et sont capables de contester l'équilibre des pouvoirs à l'œuvre dans la société.

Viva Salud est une ONG belge convaincue que chaque individu et chaque communauté a droit à la santé. C'est pourquoi nous soutenons les mouvements sociaux du Sud dans leur lutte pour le droit à la santé. Aux Philippines, en Palestine, en République démocratique du Congo, à Cuba et ailleurs, nous fournissons à nos partenaires des conseils et du soutien, en les aidant à mettre en place des organisations (plus) solides. Nous les soutenons également financièrement grâce aux subventions et aux dons que nous collectons en Belgique. De plus, nous soutenons leur lutte à travers nos activités en Belgique et notre réseautage international, tel que le Mouvement Populaire pour la Santé.

Viva Salud se bat pour le droit à la santé à travers le monde. Pour y parvenir, nous nous basons sur nos valeurs clés:

### **La justice sociale**

Nous visons les facteurs sociaux, économiques et politiques qui ont un impact sur la santé des peuples exploités et opprimés dans le sud.

### **La solidarité**

Nous le faisons avec nos partenaires dans le sud qui s'attaquent aux causes des problèmes sanitaires. En Belgique, nous organisons des formations et des campagnes, nous mobilisons nos sympathisants et nous participons au mouvement mondial pour le droit à la santé. Ensemble, nous sommes plus forts pour peser sur les choix politiques.

## **La combativité**

Nous soutenons et renforçons les organisations sociales combattives qui luttent pour un véritable changement sociétal en faveur du droit à la santé, de la justice sociale et de la solidarité internationale.

## **La souveraineté**

Nous soutenons les mouvements de base et les initiatives locales car un changement durable vient d'en bas et n'est pas imposé d'en haut. Les peuples du sud ont besoin de notre soutien et de notre solidarité pour se libérer.

Notre code de conduite nous aide à traduire notre vision, notre mission, notre théorie du changement et nos valeurs dans nos activités quotidiennes.

Il fournit des lignes directrices pour notre personnel, notre direction, nos stagiaires, nos bénévoles et membres du conseil d'administration, mais nous invitons également nos partenaires et fournisseurs à y adhérer.

### **1. Notre personnel, nos bénévoles, donateurs, sympathisants, groupes-cibles**

Nous attendons de notre personnel et de nos bénévoles qu'ils agissent conformément au **cadre des droits humains** auquel adhère Viva Salud et respectent, en particulier, les droits des travailleur.euse.s, des femmes et des enfants.

Nous valorisons la **diversité** au sein de notre personnel et de nos bénévoles et promouvons l'égalité des chances sans distinction de race, d'âge, de religion, d'origine ethnique, de genre, d'orientation sexuelle ou de handicap. Nous ne tolérons ni discrimination ni comportement sexiste.

L'**égalité des genres** en particulier se traduit par des mesures concrètes pour intégrer la dimension de genre en pratique dans nos activités, projets et programmes. De même, la participation des femmes et des hommes à la prise de décision est encouragée.

En ce qui concerne les rémunérations et les compensations, nous plaignons pour la **solidarité** et nous avons donc, par exemple, des barèmes de salaires fixes.

Pour notre personnel, nous appliquons la flexibilité des heures de travail et des tâches afin de ménager un **équilibre entre vie privée et vie professionnelle**. Les membres du personnel se voient offrir la possibilité de suivre une formation pertinente et le contenu de leur travail et la nature de leurs tâches peuvent évoluer au cours de leur carrière en fonction de leurs intérêts personnels et de leurs besoins organisationnels.

L'**intégrité physique et le bien-être psychologique** de notre personnel et de nos bénévoles sont importants et, par conséquent, nous prenons des mesures adéquates pour leur santé et leur sécurité. Nous attendons de chacun qu'il évite tout risque inutile pour sa sécurité, sa santé et son bien-être ou ceux d'autrui.

Nous attendons de chacun qu'il **respecte la dignité des autres** dans ses relations interpersonnelles et ne tolère pas l'intimidation sexuelle.

Nous faisons preuve de **respect envers les bénévoles et les donateur.rice.s** et écoutons leurs besoins. Nous nous efforçons de garder leurs intérêts à l'esprit et nous respectons leur vie privée.

Nous valorisons la **diversité parmi les participant.e.s** à nos activités et cherchons à promouvoir la participation des minorités qui pourraient se sentir / être exclues.

Nous **évitons les conflits entre les intérêts individuels et organisationnels**. Par conséquent, nous encourageons le personnel, les bénévoles, les membres et les autres parties prenantes à communiquer de manière transparente tout conflit potentiel en termes de gestion, de politique ou d'acceptation de cadeaux ou de compensations pour des services. Chaque fois que des conflits d'intérêts potentiels se produiront et seront signalés, des mesures appropriées seront prises par la direction ou le conseil d'administration.

Nous attendons de notre personnel et de nos bénévoles qu'ils signalent tout acte répréhensible ou toute suspicion de violation de notre code de conduite via les mécanismes adéquats.

## 2. L'utilisation des ressources naturelles et financières

Nonobstant notre plaidoyer sur le changement structurel, nous n'ignorons pas notre propre responsabilité et nous nous efforçons de joindre le geste à la parole en matière d'utilisation des ressources naturelles.

- Nous utilisons les ressources de l'organisation **correctement et avec soin**.
- Nous voulons **minimiser tout impact social ou écologique négatif** de nos activités et nous assurer que notre politique d'achat respecte les principes de justice écologique et sociale, en ce inclus le respect des droits des travailleur.euse.s et des enfants.
- Nous préférons et promovons des **solutions collectives** telles que le partage, les services publics, les transports en commun, etc.
- Nous valorisons la **modestie dans nos dépenses** et évitons activement le gaspillage des ressources, y compris celui de l'énergie.
- Nous préférons les **aliments biologiques, végétariens et produits localement** lors de nos activités.
- Nous réduisons les déchets dans nos bureaux et pendant nos activités et, si possible, nous préférons réutiliser et recycler les ressources.
- Nous essayons de maintenir un niveau raisonnable d'**indépendance financière**, en particulier vis-à-vis de sources de financement qui ne partagent pas explicitement nos valeurs ou recherchent une collaboration à des fins commerciales.
- Nous ne **tolérons pas la fraude ou la corruption** et nous attendons également de nos partenaires qu'ils prennent les mesures nécessaires pour éviter le détournement des ressources.

## 3. Nos partenariats

En Belgique et en Europe, nous faisons partie d'un mouvement social plus large et nous montrons notre soutien aux luttes sociales alignées avec notre vision et nos valeurs. Nous encourageons également notre personnel et nos sympathisant.e.s à partager ces

préoccupations et à soutenir la lutte des syndicats et des mouvements sociaux au sens large.

Nous travaillons avec des partenaires du Sud ayant des valeurs similaires et qui partagent notre théorie du changement. Nous priorisons les partenariats à long terme et établissons des relations de confiance avec nos partenaires. Ces relations se caractérisent par le dialogue et la transparence et la prise de décision concertée. Nous essayons de maintenir des partenariats qui soient sur un pied d'égalité entre les parties, et qui respectent les devoirs et responsabilités respectifs. Nous impliquons nos partenaires dans la prise de décision stratégique et opérationnelle.

#### 4. Notre communication et notre utilisation des informations

Nous communiquons un sentiment d'optimisme et une conviction qu'**un autre monde est possible** et qu'un changement sociétal est nécessaire. Nous montrons des alternatives concrètes et des modèles de développement alternatifs. Nous prenons parti et n'invoquons pas la neutralité dans les questions sociales.

Dans la communication, nous montrons du **respect pour la dignité** de nos partenaires et groupes-cibles et les laissons décider de la manière dont ils souhaitent être représentés. Notre communication reflète notre vision de l'égalité des genres et de la diversité.

Notre communication prévoit un **dialogue actif** avec notre base sociale et sollicite activement ses remarques et commentaires.

La **transparence** est importante pour nous et nous sommes donc aussi ouverts que possible quant à nos propres activités. Néanmoins, nous ne mettons pas l'organisation, ni aucun partenaire ou individu en danger par le biais des informations que nous partageons avec d'autres. Lorsque nous ne sommes pas en mesure de divulguer certaines informations (ex: problèmes de confidentialité, de sécurité,...), nous en expliquons les raisons. Pour nous, la transparence est importante non seulement pour nos groupes-cibles et nos donateur.rice.s, mais aussi pour nos partenaires du Sud.

#### 5. Rôles et procédures

Le directeur de Viva Salud fait office à la fois d'agent de prévention et de conseiller. Isabelle Vanbrabant, qui est membre du conseil d'administration, fait office de gestionnaire des plaintes.

L'agent de prévention doit s'assurer que la prévention est prise au sérieux dans toute l'organisation, que le code de conduite est connu et utilisé activement et que les procédures sont appliquées. Ce rôle est principalement préventif.

L'agent de prévention est celui qui coordonne tous les différents aspects de la prévention et qui s'assure que les différents rôles sont attribués au sein de l'organisation.

Le gestionnaire des plaintes détecte les problèmes ou reçoit les réclamations et assure un suivi adéquat.

Toute personne peut contacter la gestionnaire des plaintes via [safeguarding@vivasalud.be](mailto:safeguarding@vivasalud.be) .  
Elle

- entendra le plaignant et enquêtera sur la plainte;
- décidera de la gravité de la plainte et du suivi adéquat;
- veillera à ce que toutes les parties concernées soient entendues dans l'hypothèse où la plainte serait suivie d'effet;
- veillera à ce que le personnel ou les bénévoles aient accès à l'assistance des représentants syndicaux;
- proposera des mesures, y compris des sanctions ou le renvoi aux autorités compétentes, le cas échéant;
- fera rapport au conseil d'administration de toute plainte reçue.